BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1902

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

833 675 135 RCS Nanterre.
XENON.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1500100.00 EUR.
Adresse : 30-32, Rue Victor Hugo, 92300 Levallois-Perret.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Eni Plenitude Operations France Société par actions simplifiée Au capital de : 1 116 489,72 EUR Siège social 30-32 Rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret N° RCS 514 261 106 RCS Nanterre, est société absorbante XENON Société par actions simplifiée Au capital de : 1 500 100,00 EUR Siège social 30-32 Rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret N° RCS 833 675 135 RCS Nanterre, est société absorbée 1) Evaluation de l'actif et du passif de la Société Absorbée XENON dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : - actif : 20.573.872 euros - passif : 20.195.585 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT La totalité des actions de la Société Absorbée étant détenue par la Société Absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des titres de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. La Fusion ne donnera lieu à aucune augmentation de capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. 4) Effet rétroactif de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal : 1er janvier 2026. 5) Le projet de fusion a été établi en date à Paris du 30 juin 2026 et a été déposé : - au Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société ENI PLENITUDE OPERATIONS FRANCE le 7 juillet 2026 - au Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société XENON le 7 juillet 2026.